



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

La commission se réunit tous les lundis à 18h00

Réunion restreinte du lundi 6 septembre 2021

P.V. N° 07

Président : Cyril BOUREAU

Secrétaire : Jean REDAUD

Représentant du CD : Gérard IVORA (visio conférence)

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD (représentant des arbitres élu au CD) – Pierre HOLLECKER – Thierry WILLIG.

INFORMATIONS GENERALES

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel réglementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

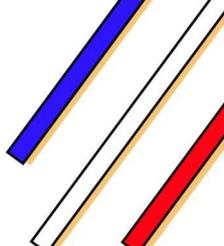
- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

ATTENTION : Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district ainsi que la présentation d'un « pass sanitaire ». Tous les arbitres cas contacts doivent impérativement le faire savoir à la CDA par la messagerie officielle de ligue dès qu'ils en ont connaissance





CORRESPONDANCE

Toutes les correspondances usuelles avec la CDA sont lues et traitées directement par leur(s) destinataire(s) avec réponse au demandeur.

ORDRE DU JOUR

- QUESTIONS DIVERSES :

- Frais de dossier :

* 12 arbitres n'ont pas réglé les frais de dossier de la saison 2020/2021. En conséquence, la commission décide de ne plus procéder à leur désignation jusqu'au règlement de leur situation.

* 95 arbitres sont en infraction pour les mêmes raisons que ci-dessus pour la saison 2021/2022. Un rappel à l'ordre leur sera adressé et ils devront s'acquitter de la somme due au plus tard le 30 octobre 2021. A l'issue du délai, une mesure de suspension de désignations leur sera appliquée.

- Résultats des tests physiques :

* Sur 206 arbitres convoqués – 142 présents – 64 absents dont 20 justifiés.

* Résultats : 7 échecs – 3 blessés au cours des tests – 56 arbitres ont validés leurs tests avec bonus et 76 validés selon les obligations règlementaires.

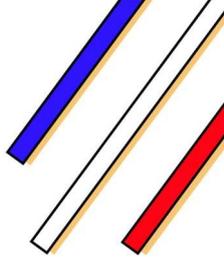
* **Le rattrapage des tests physiques aura lieu le samedi 13 novembre 2021 en un lieu restant à déterminer.**

- Assemblée Générale des Arbitres :

* Elle s'est déroulée en deux journées les 4 et 5 septembre 2021 dans la salle Ramos du stade Angelin Segond à **LA VALETTE**. La commission a eu le plaisir d'y accueillir **M. Stéphane CHAMP**, adjoint aux sports de la municipalité, **MM. Alain SAVELLI** et **Olivier AUVARO** respectivement Président et Directeur Technique de l'Union Athlétique Valettoise ainsi que **MM. William PONT**, Président du District du Var de Football et **André VITIELLO**, Secrétaire Général du District.

* La commission a eu le grand plaisir d'y accueillir également **M. Patrice BOUREAU** qui vient de quitter la présidence de la CDA après 23 années d'investissement en son sein et avec tous les succès sportifs qu'il a su y générer, entre autres, en matière de formation des arbitres. Il a été très longuement applaudi par l'ensemble des arbitres présents et debouts à l'issue de l'éloge qui lui a été faite par son successeur ... **Cyril**, son fils.





* Le Président et les membres de la CDA adressent leurs chaleureux remerciements à **Monsieur le Maire de LA VALETTE** pour la mise à disposition à titre gracieux des installations du stade et de la salle Ramos.

- Stage des observateurs :

* Ce stage s'est tenu le dimanche 05/09/21 après-midi dans les locaux du District.

* Il a consisté en un rappel sur le rôle et les responsabilités de l'observateur, avec une information sur les modifications des lois du jeu au 01/07/2021 et une séance vidéo sur le traitement des fautes de main dans la SR. Les groupes d'arbitres par catégories ont été communiqués aux observateurs.

* Les observateurs ont été informés de la procédure relative à la rédaction en ligne des rapports d'observations.

- AUDITIONS :

* La commission reçoit sur convocation **M. Benjamin GEORGET** jeune arbitre muté dans notre District en provenance du District des **HAUTS DE SEINE**. Le Président l'informe du fonctionnement de l'arbitrage au sein de la CDA et du District du Var.

* Elle reçoit également **M. Victor LITT** pour affaires le concernant. Après avoir écouté ses observations et pris note de ses questions, la commission lui apporte les réponses nécessaires.

Prochaine réunion restreinte le lundi 13 septembre 2021 à 18h00

Le Président : Cyril BOUREAU

Le Secrétaire : Jean REDAUD

Le représentant du CD : Gérard IVORA

